

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2010.70 Autorisant Mr le Maire à déposer une DP pour Abris bus (Alamandières et Chanet)

L'an deux mille dix et le sept décembre,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 1 décembre 2010

Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Eric CLO, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTAGLINI, Franck DENOLLY

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Annick MOURARET, Sylviane MONNOT

Absent excusé :, Michel RODEL

Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE

Secrétaire de séance : Mr Michel CROS

Monsieur le Maire rappelle que la commune a le projet d'installer un abri bus dans le quartier des Alamandières et se trouve dans l'obligation de remplacer celui du quartier du Chanet, qui a été complètement détruit par un véhicule il y a quelques semaines.

Pour ce faire Monsieur le Maire a besoin de l'autorisation du conseil municipal pour déposer, au nom de la commune, les déclarations préalables de travaux et de réalisation qui en découlent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **Autorise Monsieur le Maire à signer les déclarations préalables et tous autres documents nécessaires à ces travaux.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**